

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00278

Numéro SIREN : 529 574 659

Nom ou dénomination : 3 GRT

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2021 sous le numéro de dépôt 59317

3 GRT

Société par actions simplifiée

6, rue Raoul Nordling

92270 BOIS COLOMBES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

3 GRT

Société par actions simplifiée

6, rue Raoul Nordling

92270 BOIS COLOMBES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société 3 GRT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 GRT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 22 juin 2021

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'O' followed by a horizontal line and a small flourish.

Olivier BROISSAND

3 GRT

Société par actions simplifiée

Immeuble Bora
6, rue Raoul Nordling
92 270 BOIS COLOMBES
529 574 659 R.C.S Nanterre

COMPTES ANNUELS

Arrêté au 31/12/2020

Sommaire

Bilan ACTIF	3
Bilan PASSIF	4
Compte de résultat	6
Annexes aux comptes annuels	8
<u>PREAMBULE</u>	8
<u>REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>	8
<u>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</u>	9
<u>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</u>	10
<u>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</u>	12
<u>AUTRES INFORMATIONS</u>	12

3 GRT

Bilan

Bilan ACTIF

Présenté en euros

ACTIF	Situation au 31/12/2020 12 mois		Exercice clos le 31/12/2019 12 mois	
	Brut	Amort.depr.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets, droits similaires				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Compte courant financier				
. Autres				
Disponibilités	271 299		271 299	364 513
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	271 299		271 299	364 513
Frais d'émission des emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	271 299		271 299	364 513

Bilan PASSIF

Présenté en euros

PASSIF	Situation au 31/12/2020 12 mois	Exercice clos le 31/12/2019 12 mois
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 4 701,17 Euros)	4 701	4 701
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Réserve légale	415 123	415 123
Réserves réglementées		
Report à nouveau	-70 282	-34 095
Résultat de l'exercice	-89 675	-36 187
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	259 868	349 542
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Prêt GRTgaz SA		
. Divers		
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 118	14 971
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Autres impôts, taxes et assimilés	313	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	11 431	14 971
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	271 299	364 513

3 GRT

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2020 12 mois		31/12/2019 12 mois	
	France	Exportation	Total	Total
Production vendue biens				
Production vendue services				
Accès des Tiers au Réseau				
Prestations de raccordements				
Autres recettes				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			89 046	36 187
Impôts, taxes et versements assimilés			629	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation			89 675	36 187
RESULTAT D'EXPLOITATION			-89 675	-36 187
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-89 675	-36 187
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits				
Total des charges			89 675	36 187
RESULTAT NET			-89 675	-36 187

3 GRT

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

3 GRT, société par actions simplifiée, a été créée le 13 janvier 2011.

L'exercice social clos le 31 décembre 2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2019 avait une durée de 12 mois.

Le capital social au 31 décembre 2020 est de 4 701,17 euros.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 271 299 euros.

Le résultat net comptable est déficitaire de 89 675 euros.

Les montants sont présentés en euros sauf précision contraire.

FAITS MARQUANTS

Aucun fait marquant sur l'exercice 2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

GENERALITES

Les comptes annuels de l'exercice 2020 sont établis en euros et en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général (PCG).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Leur valeur est revue annuellement. Une dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la valeur de rendement, aux cours de bourse et le cas échéant en prenant en compte d'éventuelles couvertures de change.

COMPARABILITE DES EXERCICES

Les exercices 2020 et 2019 sont comparables et ont une durée de 12 mois chacun.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé : Néant

Amortissements et provisions d'actif : néant

État des créances : néant

Provision pour dépréciation de l'actif circulant : néant

Produits à recevoir par postes du bilan : néant

Trésorerie : 271 299 euros

Trésorerie	En 2020	En 2019
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	271 299	364 513
Trésorerie nette courante	271 299	364 513

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : 4 701,17 euros

Mouvement des actions	Nombres d'actions	Valeur Nominale	Capital social
Titres au début de l'exercice	4 701 167	0,001	4 701
Réduction du capital			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4 701 167	0,001	4 701

A la constitution de la société, deux apports en nature de titres Powernext ont été effectués pour une valeur totale de 4 701 167 €. D'une part, GRTgaz a apporté 59 648 titres Powernext en échange de 3 927 934 titres 3 GRT. D'autre part, TIGF a apporté 11 742 actions Powernext en échange de 773 233 actions 3 GRT.

Le 12 février 2019, par un projet de décisions collectives extraordinaires des associés, les associés ont validé une réduction du capital d'un montant de 4 696 466 euros par voie de remboursement d'une somme de 0,999 euros sur chaque action. La valeur normale d'une action est de 0,001 euros.

Variation des capitaux propres :

Tableau de variation des capitaux propres	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Dividendes 2019 sur exo 2020	Résultat de l'exercice	Capitaux propres à la clôture
Capital social	4 701				4 701
Réserve légale	415 123				415 123
Report à nouveau	-34 095	-36 187			-70 282
Résultat de l'exercice	-36 187	36 187		-89 675	-89 675
TOTAL	349 542			-89 675	259 868

État des dettes : 11 431 euros

Etat des dettes	Montant	Échéance de 0 à 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Établissements de crédits				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Dettes fiscales et sociales	313	313		
Autres dettes	11 118	11 118		
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	11 431	11 431		

Charges à payer par postes du bilan : 11 431 euros

Charges à payer	En 2020	En 2019
Emprunts & dettes - étab. de crédits		
Emprunts & dettes financières diverses		
Fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales	313	
Autres dettes	11 118	14 133
TOTAL	11 431	14 133

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Impôt sur les bénéfices

L'exercice 2020 génère un résultat fiscal déficitaire de 89 675 euros.

Autres achats et charges externes : 89 046 euros

Autres achats et charges externes	En 2020	En 2019
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	60 517	7 648
Publicité, publications, relations publiques	331	387
Services bancaires et assimilés	598	552
Divers	27 600	27 600
TOTAL	89 046	36 187

Honoraires versés aux Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires au titre du contrôle légal des comptes 2020 est de 5 559 euros. Cette mission est réalisée par le cabinet Deloitte & Associés.

Produits et charges exceptionnels : néant

AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan : néant

Effectifs : néant

Tableau des filiales et participation : néant

Événements postérieurs à la clôture : néant

3 GRT

Société par actions simplifiée au capital de 4 701,17 euros
Siège social : 6, rue Raoul Nordling 92270 BOIS COLOMBES
529 574 659 R.C.S. Nanterre

Décisions collectives ordinaires des associés du 30 juin 2021

Le 30 juin 2021,

Sur proposition du Président de la Société 3GRT, conformément aux dispositions de l'article 20.2 des statuts de la Société,

Les associés de la Société ont décidé d'exprimer en un acte les décisions ci-après.

Sur la base du rapport de gestion du Président et des rapports du commissaire aux comptes, la collectivité des associés statue sur les comptes annuels arrêtés par décision du Président du 15 juin 2021.

Première décision

Après lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et arrêtés par décision du Président du 15 juin 2021, sont approuvés.

Deuxième décision

Le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020 présente un déficit de 89 675 euros qui est affecté au report à nouveau.

Troisième décision

Après lecture, le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du code de commerce, est approuvé.

Quatrième décision

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions ci-dessus.

En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal en trois exemplaires.



Pour GRTgaz
Thierry Trouvé



Pour TEREGA
Dominique Mockly

3 GRT

Société par actions simplifiée au capital de **4 701,17** Euros
Siège Social : 6, rue Raoul Nordling 92270 BOIS COLOMBES
529 574 659 RCS NANTERRE

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE
2020**

Faits marquants 2020

Aucun fait marquant sur l'exercice 2020.

Activité au cours de l'exercice 2020 et résultats

Dans le cadre de son activité de holding, 3 GRT n'enregistre pas de chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation de la société, se composant principalement de charges externes, s'élève à - 89 675 euros au 31 décembre 2020 contre - 36 187 euros au 31 décembre 2019.

La société n'enregistre aucun résultat financier ni aucun résultat exceptionnel au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

Le résultat net de l'exercice est ainsi une perte de 89 675 euros au 31 décembre 2020 contre une perte de 36 187 euros au 31 décembre 2019.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est survenu.

Activité en matière de recherche et développement

En tant que holding, 3 GRT ne réalise pas d'activité de recherche et développement.

Dividendes distribués mis au paiement au cours des trois derniers exercices (art. 243 bis du CGI)

Distribution intervenue au cours de l'année 2018 (au titre de 2017) : néant.

Distribution intervenue au cours de l'année 2019 (au titre de 2018) : néant.

Distribution intervenue au cours de l'année 2020 (au titre de 2019) : néant.

Dépenses somptuaires et réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable (art. 223 quater et quinquies du CGI)

Il n'a pas été comptabilisé de charges somptuaires ou de frais généraux non déductibles durant l'exercice.

Prise de participations (art. L233-3 du code de commerce)

A la constitution de la société 3 GRT, deux apports en nature d'actions Powernext ont été effectués pour une valeur totale de 4 701 167 euros. D'une part, GRTgaz a apporté 59 648 actions Powernext en échange de 3 927 934 actions 3 GRT. D'autre part, TIGF a apporté 11 742 actions Powernext en échange de 773 233 actions 3 GRT.

L'objet de Powernext est de concevoir et de gérer des plateformes de négociation électronique de pointe pour les marchés spot et dérivés du secteur européen de l'énergie.

En 2012, 3 GRT a acquis 3 633 actions Powernext supplémentaires pour un montant total de 320 002 euros. Les actions détenues par 3 GRT représentent alors 5,96 % des actions de Powernext.

En date du 26 octobre 2017, 3GRT a cédé la totalité de sa participation dans POWERNEXT à EEX.

Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients Information (art. L441-6-1 du code de commerce)

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :
Néant.

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :
Néant.

Proposition d'affectation du résultat

L'affectation proposée pour le résultat de l'exercice 2020 est la suivante :

Bénéfice ou perte de l'exercice	-89 674,61 €
Dotation de la réserve légale (Au moins 5% du bénéfice jusqu'à 10% du capital social)	<u>0,00 €</u>
Solde	-89 674,61 €
Report à nouveau antérieur	<u>-70 282,28 €</u>
Bénéfice distribuable	0,00 €
Dividende distribué	<u>0,00 €</u>
Solde affecté en report à nouveau	-159 956,89 €

À l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020, le montant du report à nouveau s'établira ainsi à -159 956,89 euros.

- ANNEXE -

Tableau des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	4 701	4 701	4 701 167	4 701 167	4 701 167
b) Nombre d'actions émises	4 701 167	4 701 167	4 701 167	4 701 167	4 701 167
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	- 89 675	- 36 187	- 36 438	6 134 365	1 534 401
c) Impôt sur les bénéfices	0	0	0	180 177	13 346
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	- 89 675	- 36 187	- 36 438	5 954 188	1 521 055
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 89 675	- 36 187	- 36 438	5 954 188	1 521 055
f) Montants des bénéfices distribués*	-	-	-	7 885 000	
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	- 0,019	- 0,008	- 0,008	1,267	0,324
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	- 0,019	- 0,008	- 0,008	1,267	0,324
c) Dividende versé à chaque action*	-	-	-	1,677	
IV – Personnel					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titres des avantages sociaux					

* Pour 2020, il s'agit du montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.

Observations complémentaires : Néant

3 GRT

Société par actions simplifiée

6, rue Raoul Nordling

92270 BOIS COLOMBES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

3 GRT

Société par actions simplifiée

6, rue Raoul Nordling

92270 BOIS COLOMBES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société 3 GRT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 GRT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 22 juin 2021

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Olivier BROISSAND

3 GRT

Société par actions simplifiée

Immeuble Bora
6, rue Raoul Nordling
92 270 BOIS COLOMBES
529 574 659 R.C.S Nanterre

COMPTES ANNUELS

Arrêté au 31/12/2020

Sommaire

Bilan ACTIF	3
Bilan PASSIF	4
Compte de résultat	6
Annexes aux comptes annuels	8
<u>PREAMBULE</u>	8
<u>REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>	8
<u>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</u>	9
<u>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</u>	10
<u>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</u>	12
<u>AUTRES INFORMATIONS</u>	12

3 GRT

Bilan

Bilan ACTIF

Présenté en euros

ACTIF	Situation au 31/12/2020 12 mois		Exercice clos le 31/12/2019 12 mois	
	Brut	Amort.depr.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets, droits similaires				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Compte courant financier				
. Autres				
Disponibilités	271 299		271 299	364 513
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	271 299		271 299	364 513
Frais d'émission des emprunts à évaluer (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	271 299		271 299	364 513

Bilan PASSIF

Présenté en euros

PASSIF	Situation au 31/12/2020 12 mois	Exercice clos le 31/12/2019 12 mois
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 4 701,17 Euros)	4 701	4 701
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Réserve légale	415 123	415 123
Réserves réglementées		
Report à nouveau	-70 282	-34 095
Résultat de l'exercice	-89 675	-36 187
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	259 868	349 542
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Prêt GRTgaz SA		
. Divers		
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 118	14 971
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Autres impôts, taxes et assimilés	313	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	11 431	14 971
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	271 299	364 513

3 GRT

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2020 12 mois		31/12/2019 12 mois	
	France	Exportation	Total	Total
Production vendue biens				
Production vendue services				
Accès des Tiers au Réseau				
Prestations de raccordements				
Autres recettes				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			89 046	36 187
Impôts, taxes et versements assimilés			629	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation			89 675	36 187
RESULTAT D'EXPLOITATION			-89 675	-36 187
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-89 675	-36 187
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits				
Total des charges			89 675	36 187
RESULTAT NET			-89 675	-36 187

3 GRT

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

3 GRT, société par actions simplifiée, a été créée le 13 janvier 2011.

L'exercice social clos le 31 décembre 2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2019 avait une durée de 12 mois.

Le capital social au 31 décembre 2020 est de 4 701,17 euros.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 271 299 euros.

Le résultat net comptable est déficitaire de 89 675 euros.

Les montants sont présentés en euros sauf précision contraire.

FAITS MARQUANTS

Aucun fait marquant sur l'exercice 2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

GENERALITES

Les comptes annuels de l'exercice 2020 sont établis en euros et en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général (PCG).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Leur valeur est revue annuellement. Une dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la valeur de rendement, aux cours de bourse et le cas échéant en prenant en compte d'éventuelles couvertures de change.

COMPARABILITE DES EXERCICES

Les exercices 2020 et 2019 sont comparables et ont une durée de 12 mois chacun.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé : Néant

Amortissements et provisions d'actif : néant

État des créances : néant

Provision pour dépréciation de l'actif circulant : néant

Produits à recevoir par postes du bilan : néant

Trésorerie : 271 299 euros

Trésorerie	En 2020	En 2019
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	271 299	364 513
Trésorerie nette courante	271 299	364 513

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : 4 701,17 euros

Mouvement des actions	Nombres d'actions	Valeur Nominale	Capital social
Titres au début de l'exercice	4 701 167	0,001	4 701
Réduction du capital			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4 701 167	0,001	4 701

A la constitution de la société, deux apports en nature de titres Powernext ont été effectués pour une valeur totale de 4 701 167 €. D'une part, GRTgaz a apporté 59 648 titres Powernext en échange de 3 927 934 titres 3 GRT. D'autre part, TIGF a apporté 11 742 actions Powernext en échange de 773 233 actions 3 GRT.

Le 12 février 2019, par un projet de décisions collectives extraordinaires des associés, les associés ont validé une réduction du capital d'un montant de 4 696 466 euros par voie de remboursement d'une somme de 0,999 euros sur chaque action. La valeur normale d'une action est de 0,001 euros.

Variation des capitaux propres :

Tableau de variation des capitaux propres	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Dividendes 2019 sur exo 2020	Résultat de l'exercice	Capitaux propres à la clôture
Capital social	4 701				4 701
Réserve légale	415 123				415 123
Report à nouveau	-34 095	-36 187			-70 282
Résultat de l'exercice	-36 187	36 187		-89 675	-89 675
TOTAL	349 542			-89 675	259 868

État des dettes : 11 431 euros

Etat des dettes	Montant	Échéance de 0 à 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Établissements de crédits				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Dettes fiscales et sociales	313	313		
Autres dettes	11 118	11 118		
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	11 431	11 431		

Charges à payer par postes du bilan : 11 431 euros

Charges à payer	En 2020	En 2019
Emprunts & dettes - étab. de crédits		
Emprunts & dettes financières diverses		
Fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales	313	
Autres dettes	11 118	14 133
TOTAL	11 431	14 133

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Impôt sur les bénéfices

L'exercice 2020 génère un résultat fiscal déficitaire de 89 675 euros.

Autres achats et charges externes : 89 046 euros

Autres achats et charges externes	En 2020	En 2019
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	60 517	7 648
Publicité, publications, relations publiques	331	387
Services bancaires et assimilés	598	552
Divers	27 600	27 600
TOTAL	89 046	36 187

Honoraires versés aux Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires au titre du contrôle légal des comptes 2020 est de 5 559 euros. Cette mission est réalisée par le cabinet Deloitte & Associés.

Produits et charges exceptionnels : néant

AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan : néant

Effectifs : néant

Tableau des filiales et participation : néant

Événements postérieurs à la clôture : néant